

RÈGLEMENT DU MARCHÉ AUX PUCES D'ACHENHEIM - 5 MAI 2019

L'Association « Coup de Main, Coup de Cœur » organise le marché aux puces, dans et autour de la salle Polyvalente d'Achenheim de 8h00 à 18h00. La manifestation est réservée aux particuliers, en vue de la vente d'objets usagés de personnes autres que celles qui fabriquent ou font commerce.

Le prix des emplacements est de :

- 12 € les 5 mètres + 3€ le mètre supplémentaire (4m maximum) en extérieur
- 16 € les 2 tables (3.60x0.80) dans la salle (nombre d'emplacements limités)



Les stands dans la salle seront à préparer le samedi après-midi selon des horaires qui seront précisés.

Les réservations non accompagnées de leur règlement et des renseignements demandés ne seront pas prises en compte. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.

- L'accueil s'effectue à partir de 5h30 pour les stands. Les stands non occupés à 8 heures seront redistribués sur décision des organisateurs. Les emplacements seront attribués à l'accueil le jour de la manifestation.
- **Les stands de boissons et de restauration seront assurés exclusivement par les organisateurs.**
- Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants ...).
- L'utilisation de groupes électrogènes est proscrite.
- La **responsabilité civile des exposants** sera engagée pour tous les dégâts ou accidents provoqués de leur fait.
- **Les objets invendus et ordures ne devront en aucun cas être abandonnés sur place.** Une **caution de 10€** sera demandée à chaque exposant par chèque séparé. Elle sera restituée en fin de journée si l'emplacement est laissé dans un parfait état de propreté.
- L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir aux stands ou dans le périmètre du marché. En cas de non-respect du règlement, l'association sera seule juge pour prendre les dispositions nécessaires et se réserve le droit, en cas de nécessité, de faire appel aux forces de l'ordre.

BULLETIN D'INSCRIPTION

À compléter et à renvoyer à : WOLFER Jean-Luc 24, rue de la Colline - 67204 ACHENHEIM
Tél : 06.47.88.79.38 Courriel : contact@coupdemain-coupdecœur.org
Inscription en ligne possible : <https://coupdemain-coupdecœur.org/puces>

Nom, prénom : _____ Courriel : _____ Tél : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____

N° carte d'identité : _____ Délivrée le : ___ / ___ / ___ Par : _____

Emplacement désiré :

- en extérieur pour **12€** les 5 mètres + 3€/m sup. soit _____ Euros
- dans la salle pour **16€** les 2 tables soit _____ Euros (*places limitées*)
- Nature du stand : _____

Déclare sur l'honneur :

- ne vendre que des objets personnels et usagés (art. L310-2 du code du commerce)
- ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art. R321-9 du code pénal)

Ci-joint un chèque de : _____ Euros, à l'ordre de l'association « Coup de Main, Coup de Cœur », pour le droit de place, **ainsi qu'un chèque de caution de 10 Euros.**

Fait à _____ le _____ Signature :

Tous ces renseignements sont obligatoires.
Si le bulletin est incomplet, l'inscription est considérée comme nulle.

Les informations recueillies par l'Association « Coup de Main, Coup de Cœur » font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative de cette manifestation. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser directement auprès de l'Association dont les coordonnées sont inscrites ci-dessus.